



PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Montréal, le 6 janvier 2023

Direction du Secrétariat corporatif

OBJET : Demande d'accès à l'information
N/D : 6122.05.775

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information mentionnée en rubrique.

Veuillez noter que le processus d'auto-identification par les employés se fait sur une base volontaire et s'articule autour des groupes visés par la législation en matière d'égalité en emploi. Ainsi, vous trouverez ci-joint les informations demandées telles que disponibles relativement aux personnes s'étant identifiées comme appartenant à une minorité visible ou ethnique.

Toutefois, Loto-Québec ne détient pas de renseignement spécifiquement au sujet des personnes à son emploi qui sont issues des communautés noires, telles que désignées dans votre demande, puisqu'il ne s'agit pas d'un groupe nommé visé par la loi. Notez aussi que les données sont compilées selon la méthodologie suggérée par la *Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse*.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

[Original signé]

François Racine
Directeur du Secrétariat corporatif
Responsable adjoint de l'accès à l'information
Loto-Québec

pj

	Total	Minorités visibles	Minorités ethniques	Noir.e.s
Effectif de votre organisation toute catégorie confondue	4744	724	351	s.o.
Direction des ressources humaines	7	0	0	s.o.
Cadres ressources humaines	8	1	0	s.o.
Professionnels ressources humaines	61	5	1	s.o.
Autres employés ressources humaines	70	6	4	s.o.